

# Sécuriser les actes et transactions !



Le WEB regorge de modèles et de conseils/.....

Il est tentant dès lors de gérer soi-même le juridique ou même le contractuel de son entreprise.

Mais ce n'est que bien plus tard, souvent à l'occasion d'une procédure, que l'on constate des erreurs dont certaines, peuvent conduire à de graves conséquences, voire à la disparition de l'entreprise.

Tous les Avocats du Réseau Avocats Entreprises Est Parisien sont inscrits au Barreau de Seine-Saint-Denis.

A ce titre nous disposons tous d'une assurance et sommes placés sous le contrôle du Conseil de l'Ordre et de notre Bâtonnier.

**Ainsi, outre l'efficacité et la disponibilité, le choix d'un Avocat membre du Réseau Avocats Entreprises Est Parisien, c'est le meilleur moyen de sécuriser vos actes et transactions !**